



Les Grands Prés à Gometz le Châtel en 2024

V.Y.F. vous invite à son Assemblée Générale

Samedi 09 Mars 2024 9h30-12h Salle du Conseil Mairie de Bures sur Yvette	Ordre du Jour Rapports : moral et financier de l'année 2023 Plans d'action 2024, en cours et à venir
---	---

Devenir membre du Bureau du V.Y.F est vital pour l'association. C'est préparer, valider et assurer la continuité de nos actions.

N'attendez pas l'A.G., intégrez le Bureau en contactant dès à présent antoine-vyf@orange.fr

L'adhésion et son renouvellement se font sur place ou, à défaut, par l'envoi d'un chèque de cotisation dont le montant de 10€ reste inchangé.

Si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale, le montant de votre adhésion est à faire parvenir à : Antoine Sotty, 10 ter Route Neuve 91940 Gometz le Châtel ou Danielle Farret, 2 av. du Soleil Levant, 91440 Bures-sur-Yvette qui transmettra.

POUVOIR
Adhérent(e) : Mme/M.
ne pourra assister à l'Assemblée Générale et donne pouvoir à
Mme/M
Date :
Signature: